

A l'Assemblée générale de l'

Association Valaisanne d'Entraide Psychiatrique (AVEP)

Monthey

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint des comptes annuels 2025

(pour la période du 01.01.2025 au 31.12.2025)

Sion, le 12 mars 2026
17'012'270/2150'4679/E
BFO/LRO/jde

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
A l'Assemblée générale de l'

Association Valaisanne d'Entraide Psychiatrique (AVEP), Monthey

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de variation du capital et l'annexe) de l'Association Valaisanne d'Entraide Psychiatrique (AVEP) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux RPC fondamentales, aux exigences légales et aux statuts incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux RPC fondamentales, et ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Sion, le 12 mars 2026

BDO SA

Bastien Forré

Réviser responsable
Expert-réviser agréé

Loïc Rossé

Expert-réviser agréé

Annexe
Comptes annuels

**AVEP
MONTHEY
RAPPORT DE GESTION 2025**

COMPTES SWISS GAAP RPC FONDAMENTALES

- BILAN

- COMPTE D'EXPLOITATION

- TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL

- ANNEXE AUX COMPTES

AVEP
MONTHHEY
BILAN AU 31.12.2025

Actif	Annexe	2025	2024
en CHF			
Liquidités		147'396	143'174
Comptes de régularisation actifs		11'483	6'803
Actif circulant		158'879	149'977
Immobilisations corporelles	1	6'528	9'141
Immobilisations financières		6'014	6'014
Actif immobilisé		12'542	15'155
Total Actif		171'421	165'132

Passif		2025	2024
en CHF			
Comptes de régularisation passifs		12'766	8'632
Engagements à court terme		12'766	8'632
Capital propre		101'726	101'726
Réserve projets et informations	2	0	0
Réserve d'exploitation		54'774	53'675
Résultat de l'exercice		2'155	1'099
Capital de l'organisation		158'655	156'500
Total Passif		171'421	165'132

AVEP
MONTHHEY
COMPTE D'EXPLOITATION 2025

Produits	Annexe			
en CHF		Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
Dons sans affectation		20'132	7'500	13'661
Dons affectés pour projets		0	40'000	0
Donations reçues		20'132	47'500	13'661
Subvention OFAS		199'423	193'195	197'253
Subvention Etat du Valais		161'600	161'600	161'600
Autres contributions		0	0	600
Subventions et contributions		361'023	354'795	359'453
Produits des animations		10'877	9'500	9'706
Produits de l'information		736	450	614
Produits des cours		5'243	4'700	4'007
Produits des prestations		16'856	14'650	14'327
Produits financiers		1	0	29
Produits divers		5	100	910
Autres produits d'exploitation		6	100	939
Total produits d'exploitation		398'017	417'045	388'380
Charges				
Salaires et charges sociales		-283'755	-334'225	-271'349
Autres frais du personnel		-5'575	-6'700	-1'934
Honoraires de tiers		-22'371	-22'220	-22'648
Frais des pairs et des bénévoles		-3'913	-3'700	-3'089
Charges personnel, tiers et bénévoles		-315'614	-366'845	-299'020
Frais d'animations		-12'009	-12'800	-11'343
Frais d'informations		-8'532	-7'000	-7'341
Frais des cours		-7'358	-6'900	-6'181
Charges directs des prestations		-27'899	-26'700	-24'865
Entretien et frais d'infrastructure		-6'713	-4'300	-21'697
Loyers et charges		-33'834	-34'350	-36'886
Charges de structure		-40'547	-38'650	-58'583
Frais administratifs		-4'875	-5'000	-4'077
Amortissements		-2'613	-2'620	-1'306
Charges financières		-101	-150	-103
Autres charges d'exploitation		-4'213	-3'300	-2'758
Charges de fonctionnement		-11'802	-11'070	-8'244
Total charges d'exploitation		-395'862	-443'265	-390'712
Résultat d'exploitation		2'155	-26'220	-2'332
Résultat avant variation des fonds		2'155	-26'220	-2'332
Variations des fonds libres				
Utilisation des réserves	2	0	0	3'431
Résultat de l'exercice		2'155	-26'220	1'099

AVEP
MONTHHEY
TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL 2025

Désignation en CHF	01.01.2025	Apports	Prélèvements	31.12.2025
Capital propre	101'726	0	0	101'726
Réserve informations	0	0	0	0
Réserve d'exploitation	53'675	1'099	0	54'774
Résultat d'exercice 2024	1'099	0	-1'099	0
Résultat d'exercice 2025	0	0	0	2'155
Total Capital de l'organisation	156'500	1'099	-1'099	158'655

Désignation en CHF	01.01.2024	Apports	Prélèvements	31.12.2024
Capital propre	101'726	0	0	101'726
Réserve informations	3'431	0	-3'431	0
Réserve d'exploitation	38'723	0	0	38'723
Résultat d'exercice 2023	14'953	0	-1	14'952
Résultat d'exercice 2024	0	0	0	1'099
Total Capital de l'organisation	158'833	0	-3'432	156'500

AVEP MONTHEY

ANNEXE AUX COMPTES 2025

Principes comptables et méthodes d'évaluation

La comptabilité et les comptes annuels sont conformes aux dispositions légales et aux statuts de l'association.

Les comptes sont établis selon les normes fondamentales Swiss GAAP RPC avec renonciation à la RPC 4.

Les comptes sont présentés en CHF sans les centimes, il peut demeurer des différences non significatives liées aux arrondis.

Principes d'évaluation

Le principe des coûts d'acquisition ou d'exploitation est appliqué d'une manière générale à la présentation des comptes. Les remarques suivantes s'appliquent aux postes principaux du bilan :

- Actif circulant à la valeur nominale
- Actif immobilisé à la valeur d'acquisition
- Engagements étrangers à court terme à la valeur nominale

Informations complémentaires

Organisation et but

L'Association AVEP sise Av. du Simplon 24B à 1870 Monthey, est une association régie par les art. 60 & ss du Code civil suisse.

Ses buts sont :

- L'association représente les intérêts des personnes souffrant de handicaps ou de troubles psychiques et de leurs proches auprès des partenaires publics et privés.
- Elle contribue à l'accueil, dans un esprit d'entraide et de solidarité, de toute personne confrontée à des difficultés psychiques ou sociales et la soutient, ainsi que sa famille et ses proches.
- Elle développe des activités de conseil et d'aide aux personnes souffrant de difficultés psychiques et tisse des réseaux de solidarité.
- Elle peut organiser ou participer à toute manifestation visant ses buts.
- Elle forme et perfectionne les proches, les bénévoles et les professionnels.
- Elle offre, aux personnes confrontées à la souffrance psychique, des activités et des prestations répondant à leurs besoins.
- Elle donne la priorité à la parole des personnes qui ont l'expérience de la souffrance psychique et à leurs proches.
- Elle favorise et développe l'habileté et les compétences des personnes en organisant des cours spécifiques à leur intention.
- Elle promeut le bien-être de personnes présentant des handicaps psychiques et l'amélioration de leur statut social et juridique.
- Elle agit pour une meilleure compréhension des troubles psychiques au sein de la communauté et engendre la mobilisation de ses ressources afin de les rendre accessibles à tous.
- Elle favorise la mise en œuvre de tout ce qui est nécessaire à l'épanouissement et à l'autonomie individuelle des personnes qui vivent avec des déficiences psychiques et / ou des personnes avec des difficultés d'adaptation sociale.
- L'association a également pour vocation de collaborer avec toute institution de droit public ou de droit privé aux fins de réaliser ses buts.
- Elle défend le droit de toute personne à une place dans la collectivité et à des rôles sociaux valorisés reconnus par celle-ci.
- L'action de l'association se veut complémentaire de celle des services et institutions déjà existants. Elle crée des partenariats avec des acteurs de la santé et du social.
- Elle coordonne les offres de prestations et met en place des moyens permettant l'échange, le soutien et la collaboration de ses membres.

Composition du Comité au 31 décembre 2025

PROZ Philippe	Président
GRANGE Sébastien	Vice-président
BESSON SCHLUP Céline	Coordinatrice (voix consultative)
BAGNOUD Valérie	Membre
BIANCHI Killian	Membre
BURNIER Joëlle	Membre

Rémunération de l'organe dirigeant

Le Comité de l'association exerce sa fonction à titre bénévole. Aucune rémunération n'a été versée.

Emplois à temps plein

L'AVEP emploie en moyenne moins de 10 ETP annuels.

**AVEP
MONTHEY
ANNEXE AUX COMPTES 2025**

Organe de révision

Fiduciaire BDO SA, Sion

Mandat confié : contrôle restreint

Organe comptable

AIGC Association Interrégionale de Gestions et Comptabilités, Ch. de Budron D5, Le Mont-sur-Lausanne

Valeur résiduelle de dettes découlant d'opérations de crédit-bail

	2025	2024
Loyers, 39 mois à 2'100.- mensuel	81'900	107'100

Dettes envers des institutions de prévoyance

	2025	2024
CPVAL	7'521	3'157

Montant des sûretés constituées en faveur de tiers

	2025	2024
Néant	0	0

Montant des actifs engagés en garantie de dettes et des actifs grevés d'une réserve de propriété

	2025	2024
Néant	0	0

Evénements survenus après la date du bilan

- Néant

Engagements non-inscrits au bilan

- Néant

Rapport de performance

Le rapport annuel 2025, à disposition sur demande, tient lieu de rapport de performance.

Commentaires du bilan

1. Immobilisations corporelles

	Informatique	Total
Valeurs comptables 01.01.2025	15'025	15'025
Acquisitions		0
Sorties	0	0
Sous-total immobilisations	15'025	15'025

Fonds d'amortissement	Informatique	Total
Solde au 01.01.2025	-5'884	-5'884
Amortissements	-2'613	-2'613
Sorties	0	0
Sous-total fonds d'amortissement	-8'497	-8'497
Valeur nette au 31.12.2025	6'528	6'528

En août 2024, renouvellement du matériel informatique. L'amortissement se fait de manière linéaire sur 4 ans.

2. Réserve projets et informations

2025	01.01	Attribution	Utilisation	31.12
Réserve projets et informations	0	0	0	0